



Directives de CARS sur l'accréditation média

L'accréditation est obligatoire pour les personnes qui veulent bénéficier d'un accès média lors de rallyes. CARS vérifiera l'authenticité de toutes les demandes d'accréditation média et se réserve le droit de rejeter toute demande qui ne répond pas aux critères d'acceptation.

Les postulants doivent remplir la fiche d'Accréditation média et la faire parvenir à : Debbie Dyer, Directrice administrative de CARS, à office@carsrally.ca.

Vous recevrez une réponse à votre demande par courriel.

Une fois accrédité, vous devez remplir votre fiche d'inscription média pour chaque rallye que vous voulez couvrir, et signer la renonciation au quartier général du rallye, à votre arrivée. Quand vous aurez signé la fiche de renonciation et rempli la fiche d'inscription, vous recevrez un dossard média. Ce dossard **doit être remis** au QG du rallye à la fin de l'événement.

Debbie Dyer
Directrice administrative de CARS
(855) 640-6444

Critères d'acceptation de la demande d'accréditation média

Le directeur du championnat accorde l'accréditation et le niveau d'accès à sa seule discrétion. Il basera sa décision sur le niveau d'expérience média en rallye et le besoin d'accès.

Sommaire de l'accréditation média

L'accréditation média est réservée aux travailleurs média seulement et n'est pas accordée aux autres personnes qui les accompagnent. Toutes les personnes média qui doivent travailler doivent remplir une demande d'accréditation média.

Le dossard média

- A. Le dossard média est la propriété de CARS (et doit être remis à la fin de l'événement au QG de chaque rallye, à moins que d'autres arrangements aient été convenus avec le directeur du championnat).
- B. Le dossard doit être porter tout le temps durant le rallye, quelque soit le lieu de travail (en spéciale, au parc d'assistance, près du podium, à la ligne départ/arrivée, etc.).
- C. La personne de média inscrite doit porter le dossard.



Niveaux d'accès média

NIVEAU 1 : MÉDIA DU CRC (DOSSARDS 1 - 10 AVEC LE HAUT ROUGE)

Le niveau 1 est réservé aux médias engagés par CARS pour couvrir le championnat. Il donne un accès prioritaire sans accompagnateur à tous les lieux du rallye, y compris les zones de départ mais excluant toutes les zones délimitées par du ruban rouge, ou qui devraient l'être.

Pour obtenir une accréditation média de niveau 1, la personne doit avoir beaucoup d'expérience de rallye. L'accès de niveau 1 peut aussi être accordé à des assistants qui ont une certaine expérience du rallye, mais ils doivent être sous la supervision de la personne média accréditée par CARS.

Les médias de niveau 1 doivent soumettre leur plan de déplacement au coordonnateur média de l'événement ou la personne désignée avant 18 h, la veille du départ du rallye, pour le faire approuver.

NIVEAU 2 : MÉDIA (DOSSARDS 11 - 22 AVEC LE HAUT JAUNE)

Pour les médias qui suivent le CRC et qui ont été approuvés pour avoir accès aux spéciales sans accompagnateur, excluant les zones de contrôle et toutes les zones délimitées par du ruban rouge, ou qui devraient l'être.

Pour obtenir une accréditation média niveau 2, la personne doit avoir beaucoup d'expérience de rallye.

Les médias de niveau 1 doivent soumettre leur plan de déplacement au coordonnateur média de l'événement ou la personne désignée avant 18 h, la veille du départ du rallye, pour le faire approuver.

NIVEAU 3 : MÉDIA (DOSSARDS 23 - 35 AVEC LE HAUT VIOLET)

Réservé aux médias qui couvrent certains rallyes du championnat. L'accès aux spéciales est limité aux zones officielles de spectateurs ou aux zones média officielles si le rallye en a prévues. L'accès ailleurs qu'à ces zones nécessite d'être accompagné toujours par un officiel.

Pour obtenir une accréditation média de niveau 3, il faut avoir une très bonne raison. Aucune expérience du rallye n'est nécessaire.

Note: On demande à toutes les personnes média d'éviter de se poster dans l'axe de prise de vue des vidéographes du CRC ou près des bannières de spéciales en raison de l'impact négatif que cela apporte.



Directives de sécurité

L'accès aux spéciales est contrôlée par des officiels du rallye après le passage de la voiture 00 qui a lieu environ 30-40 minutes avant l'heure prévue officielle du départ de la première voiture en spéciale. Cette période peut être plus longue si la spéciale est longue.

Zones d'accès aux spéciales et codes des couleurs :

Zone	Couleur du ruban	Type d'accès
Zone spectateur	Vert et blanc	Ces zones établies par l'organisateur sont réservées aux spectateurs et aux gens de média de niveau 1, 2 et 3.
Zone réservée aux bénévoles, contrôleurs et bloqueurs	Jaune et noir	Ces zones, situées devant les zones spectateurs, sont réservées aux médias ou, si elles sont à des jonctions de chemins, sont destinées aux contrôleurs ou aux bloqueurs. Accès réservé aux médias de niveau 1 et 2, et de niveau 3 avec un accompagnateur.
Zone interdite	Rouge et blanc	Accès interdit à tous les gens de médias. Ces zones sont dangereuses et leur accès est interdit à tous. Inclut les zones de décélération et les zones de contrôle de fin de spéciale.
Chemins de spéciales non balisés	Pas de ruban	Niveau média 1 et 2. À noter que dans les zones sans ruban, il faut éviter de se poster dans des zones qui seraient identifiées par du ruban rouge et blanc.

Droits de commercialisation

CARS est l'unique détenteur des droits commerciaux liés à des pour les images visuelles, des films et des enregistrements de rallyes organisés sous sa juridiction. L'accord d'une accréditation média ne constitue pas une entente de d'accord commercial, même si certaines activités commerciales *normales* peuvent être demandées.

L'accord d'une accréditation média ne permet pas à la personne média de vendre ses images à des tierces parties à des fins commerciales ou pour leur revente. Dans ce cas, la tierce partie doit demander à CARS une licence commerciale.

L'accord d'une accréditation média permet à la personne média de :

- vendre à des équipes à des fins promotionnelles
- vendre à des événements à des fins promotionnelles
- vendre à des tierces parties à des fins de reportage journalistique.



La personne média doit clarifier toute question de licence commerciale avec le directeur du championnat.

Titre officiel du championnat

Le titre officiel du CRC, composé de huit manches, est :

Le Championnat de rallye canadien présenté par Subaru.

Titre officiel des autres partenaires du Championnat :

Titre officiel de Frontech : **“Partenaire technologique du CRC”**

Règlement de CARS

CARS apprécie de voir comment ses images, ses histoires et ses vidéos sont partagées dans le public. CARS apprécie aussi l'exactitude des faits et la façon dont ce sport est présenté au grand public. Le Règlement sportif national contient des articles qui concernent ces objectifs que CARS veut partager avec les médias qui en font la couverture. Voici les références au RSN :

Règlement sportif national de CARS concernant les médias

Voir le Règlement de CARS, Code sportif national, Articles 3.10 à 3.16.